



VILLE DE  
HOUILLES

# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—  
SÉANCE DU 27 JUIN 2023

DCM 23/059

TECHNIQUES – Stationnement payant du parking Darrieus –  
Création d'une tarification pour les commerçants oivillois

—  
République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

—  
Le Conseil municipal  
se compose  
de 39 membres

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de 39

Le 27 juin 2023 à 19h01, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 21 juin 2023).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. de CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> RIBAUTE PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. HÉRAUD Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine par M<sup>me</sup> PRIM Céline
- M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine par M. CHAMBERT
- Mme COLLET Marina par M. BATTISTINI Clément
- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M<sup>me</sup> LABUS Ewa
- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle par M. HAUDRECHY Christophe
- M<sup>me</sup> GOUAR Saara par M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte
- M. SIMONIN Sébastien par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M. FONTANA Alexandre par M. DE CAMARET Gilles
- M. BERTRAND Romain par M. GOUT Christophe
- M<sup>me</sup> PRIVAT Christine par M<sup>me</sup> COLLET Jennifer
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur par M. LECLERC Grégory

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. Sylvère MAGA, à 19h06 (a pris part à tous les votes)
- M<sup>me</sup> Céline LECLERC, à 19h06 (a pris part à tous les votes)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

## ABSENCE :

/



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 27 JUIN 2023

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 23/059

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**Objet : Stationnement payant du parking Darrieus –  
Création d'une tarification pour les commerçants ouillois**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le marché n°2019.45 relatif à la supervision des parkings extérieurs Gambetta et Durantin et du parking couvert Darrieus de la Ville de Houilles en date du 06 mars 2020, établie entre la Ville et la société LINKVIEW,

**Considérant** le souhait de la Ville de mettre à disposition des commerçants de Houilles un tarif préférentiel pour le stationnement sur le parking Darrieus,

**Considérant** la nécessité de créer une tarification spécifique sous forme d'abonnement,

**Considérant** le nombre limité de places proposé dans ce parking à 25 dont une place PMR, il est nécessaire de soumettre ce droit selon des critères d'accord,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (32 voix pour dont 28 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD et 7 voix contre du groupe ID COMMUNE)**

**Article 1er : ACCORDE** un droit à l'abonnement commerçant selon les critères suivants :

- Le commerce doit avoir pignon sur rue ;
- Être muni d'un justificatif prouvant son implantation sur la commune de Houilles ;
- Être en possession de la carte grise du véhicule désigné.

**Article 2 : PRÉCISE** qu'une carte d'accès sera délivrée après accord de la demande pour un véhicule par commerce.

**Article 3 : PRÉCISE** que le commerçant devra s'acquitter de l'abonnement sur les caisses automatiques des parkings en enclos.

**Article 4 :** **FIXE** une tarification « Abonnement commerçants » des droits de stationnement au parking Darrieus, place de l'Abbé Grégoire, selon le barème suivant :

Mensuel	45,00 €
Trimestre	120,00 €
Annuel	450,00 €

**Article 5 :** **APPLIQUE** les grilles des tarifs valables à compter du 01 juillet 2023 pour un droit de stationnement au sein du Parking Darrieus.

**Ville de Houilles**

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 30 juin 2023

Publication effectuée le : 30 juin 2023

Exécutoire ce jour : 30 juin 2023

**Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,**



**Julien CHAMBON**